

DECISION DU MAIRE N°25-005

CESSION VEHICULE RENAULT KANGOO DE 2007 POUR 800 €

Prise en application de la délibération n°23-051 du Conseil Municipal de la commune d'Epône du 28 août 2023, donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire d'Epône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

Considérant l'opportunité pour la collectivité de retirer de son parc automobile le véhicule Renault Kangoo, mis en service le 12/04/2007, et immatriculé 465EBF78.

Considérant l'offre de reprise de 800 €, proposée par la société DHC AUTO, domiciliée, 18 rue Jean-Pierre Timbaud à LIMAY, 78520.

DECIDE

Article 1 : De céder le véhicule Renault Kangoo de 2007, immatriculé 465EBF78 à société DHC AUTO, domiciliée, 18 rue Jean-Pierre Timbaud à LIMAY 78520, pour un montant de **800,00 €**.

Article 2 : De s'engager à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette vente.

Article 3 : De transmettre une ampliation de la présente décision à :

- La préfecture des Yvelines.
- Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie



Fait à Epône, le 04 février 2025

Ivica JOVIC